



*Amicale  
Des  
Sapeurs-Pompiers*



# HIRSINGUE

FRANCE – HAUT-RHIN



60<sup>ème</sup> Marche Populaire  
Internationale



**Samedi 24 et  
Dimanche 25 février  
2024**



**Parcours de 5 km et 10 km**

Membre de la FFSP n°F0013

Visa FFSP 2024 68 348 B

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



**Partenaires de la FFSP**

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté  
N°012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** ..... COSEC d’Hirsingue, 24 rue de l’Ill  
68560 HIRSINGUE
- Horaires :** ..... Départ de 07h00 à 14h00 pour les 2 jours  
Arrivée limitée à 17 heures.
- Parcours :** ..... 2 parcours : 5 km et 10 km.  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation:** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu’à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** ..... Pas de préinscription nécessaire
- Renseignements :** ..... OSTERMANN Christophe  
Caserne de Hirsingue  
Rue de l’avenir  
68560 HIRSINGUE  
Tél. : 03.89.07.13.08
- SCHNECKENBURGER Frédéric  
Caserne de Hirsingue  
Rue de l’avenir  
68560 HIRSINGUE  
03.89.07.94.74
- Récompenses :** ..... Les groupes les mieux représentés seront récompensés. Les récompenses non récupérées durant les 15 jours après la marche, resteront propriété de l’Association.
- Assurance :** ..... La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L’inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** ..... Boisson et régénérant solide gratuits à chaque contrôle. Possibilité de petite restauration au contrôle principal et restauration à l’arrivée.
- Avis importants :** ..... Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Sécurité :** ..... Ne quittez pas les chemins balisés et respectez le code de la route.  
Il est recommandé de prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures. Les randonneurs accompagnés de chiens respecteront les règles habituelles régissant les promenades des animaux domestiques en milieu ouvert.
- Secourisme :** ..... **Premiers secours :** Assuré par notre équipe de garde  
**Urgence :** **112**

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions  
Météorologiques, sauf en cas d’arrêt préfectoral ou municipal*

